

Mise à jour : 18/06/2020

# PILOTER L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : LE RÔLE DE RÉFÉRENT ET RÉFÉRENTE

- **Durée et modalité** : 3 jours (21 heures) en présentiel
- **Nombre de stagiaires par session** : 5 à 8 personnes
- **Public** : Chef de projet informatique, décideur, personne amenée à être référent·e accessibilité
- **Prérequis** : Aucun
- **Matériel** : un ordinateur équipé des logiciels demandés lors de l'inscription

## Contexte

**Une formation pour piloter l'accessibilité numérique (définir une stratégie, impulser une dynamique favorable, rédiger un schéma d'accessibilité).**

L'accessibilité numérique ne saurait en effet être introduite efficacement et de manière durable sans qu'une stratégie ne soit mise en place et pilotée par des personnes référentes.

Cette formation a pour objectif d'accompagner et de fournir les ressources nécessaires à ces personnes.

## Objectifs généraux

- Définir une stratégie de mise en place de l'accessibilité numérique
- Animer la politique accessibilité numérique
- Sensibiliser différents publics (collègues, prestataires, responsables...) aux enjeux de l'accessibilité numérique
- Favoriser la prise en compte de l'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation (achats, conception/UX, développements techniques, formation...)
- Élaborer des schémas d'accessibilité pluriannuels et plans annuels
- Savoir évaluer certains critères d'accessibilité sur un site web.

## Objectifs pédagogiques

Après la formation, les participants seront capables de :

- Aider la Direction à définir une stratégie de prise en compte du handicap dans sa politique numérique ;
- Animer la politique accessibilité numérique définie par la Direction ;

- Sensibiliser les personnes de son entourage professionnel (collègues, prestataires, managers...) à la prise en compte du handicap ;
- Impulser une dynamique favorable au changement de culture pour prendre en compte l'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation (achats, conception/UX, développements techniques, formation...);
- Rédiger des schémas d'accessibilité (annuel et pluriannuel).

## Contenu

### Comprendre les grands concepts de l'accessibilité numérique

- Les impacts utilisateurs
- Du handicap à l'accessibilité, une évolution sémantique pour la reconnaissance d'un droit humain
- Définition et rôle des technologies d'assistance
- Démonstrations

### Savoir appréhender les normes juridiques et techniques

- Le contexte juridique international, européen et français
- Obligations théoriques et sanctions pénales
- Le W3C et l'objectif d'universalité du web
- La WAI et les trois grands corps de normes pour l'accessibilité
- Les WCAG 2 : 4 grands principes, 13 règles et 3 niveaux
- Le RGAA, méthode d'application au contexte légal français

Exercice : réaliser une présentation de sensibilisation de l'accessibilité de 15 minutes.

### Définir le rôle du référent accessibilité numérique

### Mettre en place l'accessibilité dans une organisation

- Cartographier l'organisation
- Cartographier le périmètre
- Schéma pluriannuel d'accessibilité

### Découvrir les audits et le RGAA

#### Zoom sur le RGAA : un référentiel opérationnel de vérification de la conformité aux normes WCAG 2

- Les différents documents du RGAA en détail
- La notion d'aménagement raisonnable
- Le traitement des dérogations selon le RGAA et le principe de compensation
- La notion d'environnement maîtrisé et l'adaptation nécessaire de la base de référence
- L'environnement du RGAA : les ressources et le label e-accessible

#### L'audit : outil de mesure de la conformité

- L'audit : construire l'échantillon
- Audit interne et audit externe
- Audit d'évaluation : diagnostic rapide
- Exercice d'évaluation d'une référence d'un prestataire ou d'une livraison

## Gérer les résultats d'un audit : priorisation des corrections

Étude de cas réel et mise en situation.

## Suivre l'accessibilité : mesure et indicateurs

## Mettre en application les aspects réglementaires

- Déclaration de conformité RGAA
- Zoom sur le label e-accessible

## Méthodes et moyens pédagogiques

Documentation et support fournis en début de formation :

- support de cours dématérialisé accessible ;
- grille d'évaluation de l'accessibilité.

La formation alterne apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.

Exercices pratiques et études de cas :

- **Mise en situation** : rédaction et présentation d'une introduction à l'accessibilité numérique afin de sensibiliser au sujet en interne.
- **Schéma pluriannuel** : analyse d'un schéma pluriannuel et échanges avec le formateur ou la formatrice, élaboration de la structure du schéma pluriannuel de la structure représentée par le participant ou la participante.
- **Plans annuels** : analyse d'un plan annuel et échanges avec le formateur ou la formatrice.
- **Management de l'accessibilité** : définir des indicateurs pour suivre les performances d'accessibilité numérique en interne.
- **Échantillonner un site** : réaliser un choix de pages permettant de construire un échantillon pour lancer un audit de conformité.
- **Sélection d'un prestataire** : évaluer une référence d'une prestataire ou une livraison.
- **Auditer un site web** : sur la base de critères donnés et de méthodes de détection fournies par le formateur ou la formatrice, audit d'une page web donnée.

## Modalités d'évaluation

- **Avant** : questionnaire de positionnement en ligne.
- **Pendant** : les exercices menés le long de la session permettent au formateur ou à la formatrice d'évaluer l'acquisition des notions et compétences visées, et de reformuler ou réexpliquer aux participants et participantes dans les cas où il y aurait des incompréhensions.
- **Après** : questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquisitions en ligne.